

Session « La gestion des PFAS sur les sites industriels »

Mardi 24 juin 2025 - En Présentiel et en visio-conférence (Teams)

Faites le point sur la réglementation, les enjeux et la gestion des PFAS au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Description de la formation :

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sont issues d'une famille contenant plus de 4 000 composés chimiques dont les propriétés sont multiples : antiadhésives, imperméabilisantes et résistantes aux fortes chaleurs, notamment. Elles sont largement utilisées dans de nombreux secteurs industriels tels que la production de produits chimiques, le traitement de surfaces ou le textile, et se retrouvent donc dans divers produits de consommation courante. Très persistantes, les PFAS se retrouvent dans tous les milieux : l'eau, l'air, les sols et même les déchets envoyés en filières de traitement. Elles présentent donc des enjeux environnementaux et de santé publique importants. Entré en vigueur le 28 juin 2023, l'arrêté du 20 juin 2023 relatif à l'analyse des substances per- et polyfluoroalkylées dans les rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement relevant du régime de l'autorisation crée une obligation d'identification et de mesures des substances PFAS présentes dans les ICPE relevant du régime de l'autorisation.

Date et durée : Formation de 6h le mardi 24 juin 2025 – 9h30 à 17h00

Objectifs :

- Identifier la réglementation applicable aux PFAS sur les sites industriels
- Avoir une vision globale des mesures concernant la gestion des PFAS sur les sites

Capacités et compétences professionnelles visées :

- Être en mesure d'assurer la conformité réglementaire de son site vis-à-vis de la réglementation sur les PFAS

Public visé : Service environnement, ingénierie, Service HSE, bureau d'études, ...

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques
- Animation interactive
- Supports de présentation pdf

Modalités d'évaluation des acquis : QCM réalisé en fin de formation

Matériel nécessaire : Chaque participant devra disposer du logiciel de visio-conférence Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam

Intervenants : CNEEIC / Industriels / DGPR

Programme de la formation

9:30 - 1. Introduction - 1h30 (France Chimie et CNEEIC)

- Les PFAS, les enjeux et les impacts sur la santé/environnement
- Vision globale des textes applicables aux PFAS
- La prise en compte des PFAS dans la réglementation des produits : REACH & CLP
- Les rejets et les émissions des sites (eau, air, extinction incendie...)
- La gestion des déchets

11:00 - Pause – 15 minutes

11:15 – 2. Les rejets aqueux – 45 minutes (Retour d'expérience d'un industriel)

- Arrêté du 20 juin 2023 – la surveillance et l'identification de la source - les résultats et les suites

12:00 - Pause repas sur place – 1h30

13:30 – 3. Les émissions atmosphériques – 45 minutes (Retour d'expérience d'un industriel)

- Arrêté surveillance des rejets des incinérateurs (la réaction des PFAS selon les conditions d'incinération : identification, température, ...)

14:15 - 4. Les déchets – 45 minutes (Retour d'expérience d'un industriel)

- La gestion des déchets PFAS sur site et la transmission d'information – Les procédures et bonnes pratiques – Les travaux en cours

15:00 - Pause – 15 minutes

15:15 - 5. Les émulseurs – 45 minutes (Retour d'expérience d'un industriel)

- Les préoccupations / la substitution / la gestion des déchets

16:00 – 6. Conclusion – Les perspectives - Quelles suites ? – 1h

- QCM d'évaluation des acquis

17:00 - Fin

Collège National d'Experts en Environnement de l'Industrie Chimique

Secrétariat : Le Diamant A - 92909 PARIS LA DEFENSE CEDEX
☎ : 01.46.53.11.19 - 📠 : 01.46.53.11.04



Modalités de connexion

La web-formation sera accessible pour toute personne régulièrement inscrite et ayant reçu confirmation de son inscription. Le support de présentation de cette web-formation sera accessible sur écran PC personnel directement via votre navigateur internet (connexion internet requise). Le lien de connexion vous sera adressé par mail la veille et au minimum 2h avant de le début, merci de remplir distinctement l'adresse mail du participant sur le bulletin. Les participants seront invités à entrer dans la salle de web-conférence environ 10 minutes avant le début de la session.

Financement

Le CNEEIC est une marque du GICPER, organisme de formation adossé à France Chimie, est certifié Qualiopi. Les formations proposées peuvent rentrer dans le plan de développement des compétences de votre entreprise et être financées par votre OPCO (OPérateur de COmpétences)